



N° 13 616\*01

**DEMANDE DE DÉROGATION**  
**POUR**  **LA CAPTURE OU L'ENLÈVEMENT\***  
 **LA DESTRUCTION\***  
 **LA PERTURBATION INTENTIONNELLE\***  
**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Dénomination (pour les personnes morales) : Conseil départemental de la Côte-d'Or, Pôle Aménagement et développement du Territoire, Direction de la Stratégie et des Etudes routières, Service des Ouvrages d'Art  
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Monsieur Christophe MOROT  
Adresse : 2C Avenue de la Marbotte.....  
Commune .Dijon .....  
Code postal .21000.....  
Nature des activités :Ouvrages d'Art .....  
Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNES PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1-OISEAUX		
<i>Passer domesticus</i> Moineau domestique	≤25	Risque de destruction de nids, d'œufs ou de jeunes. Déplacement de nids avec des œufs ou de jeunes

(1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

S'il y a lieu, préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : Les captures des nids présentant des œufs ou des poussins se feront durant la phase de chantier au coup par coup lors de leur détection. ....

Capture manuelle  Capture au filet   
Capture avec épuisette  Pièges  Préciser : .....  
Autres moyens de capture  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : .....  
Modalités de marquage des animaux (description et justification) : .....  
Suite sur papier libre

**D2. DESTRUCTION \***

Destruction des nids  Préciser : Destruction lors de la phase chantier  
Destruction des œufs  Préciser : Destruction lors de la phase chantier  
Destruction des animaux  Par animaux prédateurs  Préciser : .....  
Par pièges létaux  Préciser : .....  
Par capture et euthanasie  Préciser : .....  
Par armes de chasse  Préciser : .....  
Autres moyens de destruction  Préciser : Destruction des oisillons lors des travaux  
Suite sur papier libre

**D3. PERTURBATION INTENTIONNELLE \***

Utilisation d'animaux sauvages prédateurs  Préciser : .....  
Utilisation d'animaux domestiques  Préciser : .....  
Utilisation de sources lumineuses  Préciser : .....  
Utilisation d'émissions sonores  Préciser : Travaux d'engins relativement bruyants.....  
Utilisation de moyens pyrotechniques  Préciser : .....  
Utilisation d'armes de tir  Préciser : .....  
Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle  Préciser : .....  
Suite sur papier libre

chq

**E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

Formation initiale en biologie animale  Préciser : Encadrement lors de la phase travaux par des écologues  
Formation continue en biologie animale  Préciser : .....  
Autre formation  Préciser : .....

**F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Période de reproduction du Moineau domestique

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté  
Départements : Côte-d'Or (21)  
Canton : Brazey-en-Plaine  
Communes : Trugny, Labergement-lès-Seurre

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

Relâcher des animaux capturés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace   
Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :  
Voir chapitre « Analyse des effets du projet et mesures associées » de l'expertise écologique du présent dossier.  
Suite sur papier libre

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :  
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :  
Rapport d'analyse générale des suivis menés dans le cadre des mesures du projet en n, n+1 et n+2.  
Mise en place de nichoirs dans le cadre de la mesure compensatoire

\* cocher les cases correspondantes  
La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.  
Fait à ...Dijon.....  
le ..mercredi 1er mars 2023  
Votre signature



Pour le Président et par délégation,  
L'Adjoint au Chef du Service Ouvrages d'Art  
Christophe MOROT



chot